



# L'Europe enquête sur les pratiques illégales de Temu

Produits dangereux, pratiques commerciales douteuses... Temu est dans le viseur de la Commission européenne.



La Commission européenne durcit le ton face à Temu. Elle suspecte la place de marché chinoise de ne pas respecter la loi. On lui reproche en particulier de proposer des produits non conformes aux règles de sécurité européennes, de développer un système de vente addictif et de manquer de transparence au niveau des recommandations sur le site. Autant d'éléments qui favorisent une surconsommation de produits potentiellement dangereux.

Quels sont les problèmes liés à cette plateforme de vente en ligne ? Est-elle la seule concernée ? Peut-on faire confiance aux produits vendus ? Quelles sont les alternatives ? Petit résumé.

## Un système qui pousse à la consommation

On aurait pu croire que les **prix déjà particulièrement bas**<sup>[1]</sup> proposés par Temu étaient par défaut une incitation à la consommation. Leur slogan est d'ailleurs « achète comme un millionnaire ».

Mais visiblement ça ne suffit pas et Temu use de **pratiques douteuses**.

La Commission européenne doit déterminer si Temu **enfreint le règlement sur les services numériques**, notamment par la « **vente de produits non conformes** » et par « la **conception addictive du service** »<sup>[2]</sup>. La Commission donne ainsi suite à de nombreuses critiques formulées par des associations de consommateurs en Europe, qui ont déposé des plaintes en mai dernier<sup>[3]</sup>.

La plateforme fait l'objet de nombreuses critiques :

- fausses promotions ;
- indications très fréquentes de stock limité<sup>[4]</sup> ;
- fausses informations sur le droit de rétractation et de remboursement ;
- faux avis ;
- informations trompeuses sur les frais d'envoi<sup>[5]</sup> ;
- dark patterns<sup>[6]</sup> ;
- etc.

Voilà autant de pièges pour les consommateurs et consommatrices. Bien sûr personne n'oblige à acheter, mais tout est fait pour qu'on craque. Tout cela s'ajoute aux autres promotions habituelles, comme celles du Black Friday.

> Voir : [Le Green Friday pour lutter contre la surconsommation.](#)

Et ce n'est pas rien quand on sait que la consommation d'objets en tous genres représente déjà **17% de notre empreinte écologique**<sup>[7]</sup>.

> Lire aussi : [Vente en ligne : quel impact sur l'environnement ?](#)

## Non-respect de la sécurité des produits

On reproche aussi à Temu de vendre des produits non conformes aux normes de sécurité européennes. Des associations de consommateurs ont réalisé des tests de produits vendus par la plateforme : cosmétiques, informatique, textiles et jouets pour enfants<sup>[8]</sup>.

Le constat est édifiant :

- **Étiquetage incorrect** :
  - **Pas de liste d'ingrédients** (liste INCI) sur certains **cosmétiques**, ce qui ne permet pas de savoir si les ingrédients respectent les normes européennes. En

Europe, cette liste est pourtant obligatoire, cela peut avoir des impacts sur la santé.

- **Contrefaçon ou absence du marquage CE**, pourtant **obligatoire** pour certaines catégories de produits vendus en Europe (par exemple pour les jouets, les appareils électroniques...) <sup>[9]</sup>. Ce marquage permet de démontrer qu'un produit respecte les normes européennes de sécurité, de santé et de protection de l'environnement.
- Des **crèmes solaires** avaient une protection bien en dessous de l'indice indiqué <sup>[10]</sup>.
- **Non-respect de la réglementation pour certains jouets**, au risque de poser des problèmes de sécurité : petites pièces pouvant être avalées, bords tranchants, risque d'étouffement... <sup>[11]</sup>.
- Dans certains produits, des teneurs trop élevées en **substances problématiques pour la santé humaine** :
  - Des bijoux contenaient des taux trop élevés de plomb (peut causer des intoxications), de nickel (potentiel cancérigène), de cadmium (potentiel cancérigène et nocif pour les reins)... <sup>[12]</sup> Ils ne respectaient donc pas les taux prévus par la réglementation européenne sur les substances chimiques (REACH).
  - Des produits pouvaient être allergènes, perturbateurs endocriniens...

> Lire aussi : [Comment les perturbateurs endocriniens affectent-ils la santé et l'environnement ?](#)

> Découvrir : [Scan4Chem, l'application pour vérifier si un produit comporte certaines substances chimiques](#)

## Temu n'est pas la seule plateforme problématique

**Shein, Boohoo, AliExpress et d'autres entreprises** du même type sont également pointées du doigt par les associations de défense des consommateurs <sup>[13]</sup>.

Pour ne rien arranger, Amazon veut concurrencer Temu avec sa nouvelle plateforme à bas prix, Amazon Haul <sup>[14]</sup>. Si Amazon prétend que les produits seront « sûrs, authentiques et conformes aux réglementations en vigueur », cela ne fera qu'augmenter (encore) un peu plus notre surconsommation.

Quand on sait que **22% des colis** gérés par La Poste (en France) **sont envoyés par Shein et Temu**, et **23% par Amazon** <sup>[15]</sup>, cela donne une bonne indication de l'importance de ce genre de plateformes pour le commerce en ligne.

## Et après ?

La procédure lancée par la Commission européenne n'a pas de date limite. À ce stade, l'Europe a ouvert une enquête et recueille des éléments. C'est une façon de mettre la pression avant d'éventuelles mesures à l'encontre de Temu.

Comeos (qui représente le secteur du commerce en Belgique) estime que **seulement 0,005% des colis** qui arrivent en Belgique de l'extérieur de l'Europe **sont contrôlés** <sup>[16]</sup>.

Sur un milliard de colis chaque année<sup>[17]</sup>.

Autrement dit, **les consommateurs ont beaucoup d'influence** sur le succès – ou non – de ces produits.

Faut-il pour autant fuir les boutiques en ligne ? Pas forcément, il est possible de faire des achats en ligne d'une façon plus écologique et responsable.

> Lire : [Comment concilier achats en ligne et environnement ?](#)

On peut aussi privilégier des produits faits en Belgique.

> Voir : [Made in Belgium : où acheter un produit fait en Belgique ?](#)

---

[1] Les prix ne sont cependant pas nécessairement plus intéressants que sur Amazon.

[2] Communiqué de presse officiel : « [La Commission ouvre une procédure formelle à l'encontre de Temu au titre du règlement sur les services numériques](#) ». Voir aussi « [La Commission européenne et les autorités nationales enjoignent à Temu de se conformer au droit européen de la consommation](#) » sur le site du SPF Économie.

[3] Voir plus d'infos sur les pages « [Taming Temu](#) » du BEUC, l'association de consommateurs européenne ainsi que [dans son dossier détaillé](#). [Test-Achats](#) fait partie des organismes qui ont porté plainte.

[4] Lire notamment « [Comment Temu révolutionne le shopping... et menace l'économie européenne](#) » sur [Le Soir](#).

[5] « Livraison gratuite » est indiqué partout, mais ce n'est qu'à la commande qu'on se rend compte qu'il faut un minimum d'achat de 10€ pour les nouveaux clients, voire 25€ si on est client existant.

[6] Les dark patterns sont typiquement le gros bouton jaune avec l'option que le site veut que l'on choisisse, alors que l'alternative est présentée en gris sur fond blanc, pratiquement illisible.

[7] « [Consumption Footprint: assessing the environmental impacts of EU consumption](#) » (Commission européenne, 2022). Aussi dans « [Loisirs, vêtements, appareils ménagers, électronique...](#) » via [la Plateforme wallonne pour le GIEC](#). Lire aussi « [The deals behind Temu: its hidden environmental price and climate silence](#) » sur [Greepeace.org](#).

[8] « [Temu : 28 produits analysés comme dangereux et de mauvaise qualité par nos experts](#) », Test Achat (2024)

[9] « [Temu : 28 produits analysés comme dangereux et de mauvaise qualité par nos experts](#) », Test Achat (2024)

[10] « [Des crèmes solaires vendues par la société Temu ne respectent pas du tout les normes de protection](#) », RTS (2024)

[11] « [Temu : 95 % des jouets vendus sur la plateforme chinoise sont dangereux pour les enfants](#) », Ouest France (2024) et « [Temu : 28 produits analysés comme dangereux et de mauvaise qualité par nos experts](#) », Test Achat (2024)

[12] « [Des bijoux contaminés sur Temu](#) », Le journal de Montréal (2024)

[13] « [Des substances chimiques nocives dans les vêtements Shein: "5 fois trop de plomb et des centaines de fois trop de phtalates"](#) », RTL Info (2024).

[14] « [Amazon lance Haul, son concurrent pour Temu](#) » sur Retail Detail.

[15] Déclaration du PDG de La Poste, Philippe Wahl, lors d'une audition parlementaire, [cité par Europe 1](#) et [par la RTBF](#).

[16] Comeos se base sur des chiffres de la douane belge. Lire auss : « [E-commerce chinois : Comeos tire la sonnette d'alarme](#) » sur Gondalo.be.

[17] [Le communiqué de Comeos](#).

---

Des réponses personnalisées à vos questions : 081 730 730 | [info@ecoconso.be](mailto:info@ecoconso.be) | [www.ecoconso.be](http://www.ecoconso.be)

**Source URL:**

<https://ecoconso.be/content/leurope-enquete-sur-les-pratiques-illegales-de-temu>